

Zoom société

Numéro 3 | Juin 2024

Le logement social et abordable au Québec

Frédérique Lagacé

Faits saillants

En 2021, 3,5 % des ménages québécois vivaient dans un logement social et abordable (LSA), une proportion légèrement inférieure à celle observée dans le reste du Canada (3,9 %), plus particulièrement dans les territoires (13 %) et en Ontario (4,3 %)

Dans le parc de logement locatif, les ménages vivant dans un LSA représentent 9 % des ménages locataires, une proportion inférieure à celle observée dans le reste du Canada (13 %), plus particulièrement dans les territoires (32 %), dans la région de l'Atlantique (14 %), en Ontario (14 %), et dans la région des Prairies (13 %).

Les ménages des régions administratives suivantes sont proportionnellement plus nombreux à vivre dans un LSA que ceux du reste du Québec :

- Saguenay-Lac-Saint-Jean (5,0 %)
- Montréal (4,9 %)
- Capitale-Nationale (4,8 %)

Les ménages des régions administratives suivantes sont, en proportion, moins nombreux à vivre dans un LSA que ceux du reste du Québec :

- Laurentides (1,9 %)
- Lanaudière (2,1 %)
- Montérégie (2,4 %)

Suite à la page 2

Introduction

Le logement est un élément central du bien-être et de la qualité de vie des personnes. Il revêt donc une importance cruciale pour la société québécoise, tant sur le plan économique que sur le plan social. Se loger de manière convenable dans les conditions actuelles du marché est un défi pour de plus en plus de ménages, et particulièrement pour les ménages locataires (Société canadienne d'hypothèques et de logement 2024). En 2021, ceux-ci représentaient près de 40 % des ménages privés au Québec (Lagacé 2023).

Au sein du parc locatif, il existe une distinction entre les logements locatifs du marché et ceux hors marché, c'est-à-dire les logements dont le loyer n'est pas déterminé par l'offre et la demande. Ceux-ci sont nommés ici « logement social et abordable ». Ce type de logement permet aux ménages à plus faible revenu, ainsi qu'à ceux pour qui il est difficile de trouver un logement dans le marché traditionnel, d'accéder à des habitations convenables et dans lesquelles ils pourront vivre à long terme. En favorisant l'accès au logement pour tous, les logements sociaux et abordables jouent un rôle essentiel dans les politiques de logement (OCDE 2021). Ils génèrent des retombées sociales et économiques positives non seulement pour les ménages qui en bénéficient, mais

Les ménages de certains groupes sociodémographiques sont plus susceptibles que les autres d'habiter dans un LSA, notamment ceux dont la personne de référence :

- a 65 ans et plus (6 %) ;
- a un niveau de scolarité inférieur à un diplôme secondaire (8 %) ;
- est au foyer en raison d'une maladie de longue durée ou d'une incapacité (16 %) ,

ainsi que les ménages :

- en situation de faible revenu (15 %) ;
- composés d'une personne seule (7 %) ou d'une famille monoparentale (7 %) .

Les ménages ayant des caractéristiques associées à certains facteurs de vulnérabilité sont plus susceptibles que les autres de vivre dans un LSA, notamment ceux dont la personne de référence :

- a plus de trois types d'incapacité (11 %) ;
- a déjà vécu une situation d'itinérance visible (18 %) ;
- a déjà vécu une situation d'itinérance cachée (8 %) .

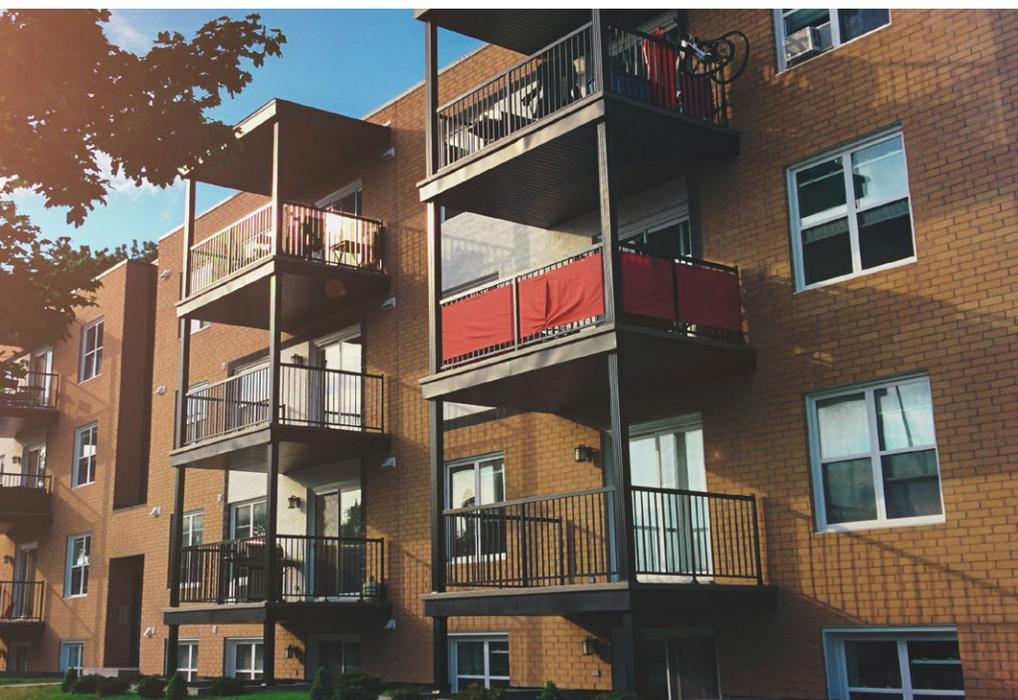
Au Québec, en 2021, près de 50 700 ménages sont inscrits sur une liste d'attente pour un LSA. Environ 19 700 ménages y figurent depuis moins de deux ans, et 30 500 ménages, depuis deux ans ou plus.

également pour l'ensemble de la population (Regroupement des offices d'habitation du Québec 2023).

Il convient de souligner que l'importance du logement social et abordable dans le parc immobilier d'un territoire donné n'est pas exclusivement liée aux besoins de sa population. Il s'agit plutôt d'un mécanisme multidimensionnel complexe dans lequel interviennent plusieurs facteurs, dont les politiques gouvernementales et la disponibilité des logements, qui fluctuent elles-mêmes selon la construction de nouvelles unités et le retour des ménages sur le marché locatif traditionnel.

Le présent bulletin vise à brosser le portrait du logement social et abordable au Québec en 2021. Cette analyse portant spécifiquement sur le Québec repose sur des données tirées de l'*Enquête canadienne sur le logement* (ECL) menée par Statistique Canada. La première section traite de l'importance du logement social et abordable au Québec et dans ses régions. Dans la deuxième section, on s'intéresse aux caractéristiques socio-démographiques des ménages vivant dans ce type d'habitations, ainsi qu'à certains facteurs de vulnérabilité, tels que le statut d'incapacité et les expériences d'itinérance. La troisième section porte sur la satisfaction des ménages vivant dans un logement social et abordable vis-à-vis leur logement, leur quartier et leur communauté. Dans la dernière section, on fait brièvement le dénombrement des ménages figurant sur une liste d'attente pour accéder à un logement social et abordable.

Cette analyse porte spécifiquement sur les ménages privés au Québec, elle exclut donc les ménages vivant dans une institution. Notons aussi que les ménages vivant dans les communautés autochtones ne sont pas visés par l'ECL. Les caractéristiques sociodémographiques présentées dans ce bulletin telles que l'âge, le genre, le niveau de scolarité ainsi que les perceptions à l'égard du logement, du quartier et de la communauté sont celles de la personne de référence du ménage, c'est-à-dire la personne responsable des décisions relatives au logement¹.



Rivage / Unsplash

1. Voir la section [Notes méthodologiques](#) pour une définition complète de « Personne de référence du ménage ».

Qu'entend-on par logement social et abordable (LSA)?

Un LSA est un logement locatif hors marché, c'est-à-dire un logement dont l'attribution et le loyer ne sont pas entièrement dictés par l'offre et la demande.

Un ménage occupe un LSA si :

- le loyer est subventionné ; ou,
- un revenu est déclaré afin que l'aide au loyer soit établie par le propriétaire, ce dernier étant une coopérative, un organisme à but non lucratif ou une administration publique.

Les ménages recevant une subvention pour un logement locatif du marché de leur choix et ceux dont le logement est financé par un membre de la famille, un proche ou un employeur ne sont pas

considérés comme vivant dans un LSA. Étant donné la complexité des types de programmes, les informations à propos des subventions, du fournisseur de la subvention et du propriétaire sont recueillies auprès de la personne de référence du ménage afin de déterminer si le ménage occupe un LSA.

Les frais d'habitation des ménages vivant dans un LSA sont indexés à leur revenu, et sont généralement inférieurs au prix du marché pour un logement équivalent. Par exemple, en 2021, au Québec, les frais d'habitation mensuels moyens pour les ménages vivant dans un LSA étaient de 470 \$, comparativement à 820 \$ pour les ménages vivant dans un logement locatif du marché².

À noter qu'il n'existe pas de définition largement acceptée de « logement social et abordable ». En effet, les termes utilisés pour parler des logements locatifs hors marché varient d'une source à l'autre. Ils sont parfois appelés logements sociaux, logements abordables, logements communautaires ou logements à but non lucratif. Les types d'habitations inclus ou non dans leur définition peuvent également varier. Pour ces raisons, il est possible que les estimations provenant de l'*Enquête canadienne sur le logement* diffèrent légèrement de celles produites à l'aide d'autres sources de données.

2. Statistique Canada, *Enquête canadienne sur le logement 2021*, fichier maître. Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.

Importance du logement social et abordable au Québec

En 2021, près de 130 000 ménages vivaient dans un LSA au Québec, soit environ 3,5 % de l'ensemble des ménages (tableau 1). En 2018, cette proportion était de 3,6 % (donnée non présentée³). Cette proportion, comparable à celle observée en 2021, indique que le nombre de ménages vivant dans un LSA est demeuré stable entre 2018 et 2021. En 2021, les ménages québécois étaient proportionnellement moins nombreux à vivre dans un LSA que les ménages du reste du Canada (3,9 %), notamment les ménages des territoires⁴ (13 %) et de l'Ontario (4,3 %).

Au sein du parc locatif, les ménages vivant dans un LSA représentent environ 9 % des ménages locataires au Québec, une proportion moins élevée que celle observée dans le reste du Canada (13 % ; tableau 1). La part que représentent ces ménages dans le parc

Tableau 1

Nombre et proportion de ménages vivant dans un logement social et abordable selon la région du Canada, ménages privés et ménages privés locataires, Canada, 2021

	Nombre de ménages estimés	Au sein des ménages privés		Au sein des ménages privés locataires	
		%	IC à 95 %	%	IC à 95 %
Québec	129 900	3,5 [†]	[3,2 ; 3,8]	9,2 [†]	[8,4 ; 10,1]
Ontario	243 000	4,3 [†]	[3,9 ; 4,7]	13,9 [†]	[12,6 ; 15,2]
Région de l'Atlantique	40 900	3,9	[3,7 ; 4,2]	14,2 [†]	[13,3 ; 15,2]
Région des Prairies	91 200	3,6	[3,3 ; 3,9]	12,8 [†]	[11,7 ; 14,0]
Colombie-Britannique	71 000	3,4	[3,1 ; 3,8]	10,3	[9,2 ; 11,6]
Territoires ¹	3 300	12,7 [†]	[11,1 ; 14,5]	32,4 [†]	[27,9 ; 37,3]
Canada (hors Québec)	449 400	3,9 [†]	[3,7 ; 4,2]	13,0 [†]	[12,3 ; 13,8]
Canada	579 300	3,8	[3,7 ; 4,0]	11,9	[11,3 ; 12,5]

IC Intervalle de confiance.

† Exprime une différence statistiquement significative entre le Québec et les régions du Canada au seuil de 0,05.

1. Comprend uniquement les capitales territoriales, soit Whitehorse, Yellowknife et Iqaluit.

Note : Toutes les estimations ont un bon degré de précision (coefficient de variation inférieur à 15 %).

Source : Statistique Canada, *Enquête canadienne sur le logement 2021*, fichier maître. Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.

3. Pour consulter les données détaillées sur le logement social et abordable au Québec en 2018, voir les [tableaux sur le Logement social et abordable](#) disponible sur le site Web de l'Institut de la statistique du Québec.

4. Comprend uniquement les capitales territoriales, soit Whitehorse, Yellowknife et Iqaluit.

locatif au Québec est également plus faible que celle observée dans la majorité des régions du Canada, notamment dans les territoires⁵ (32 %), dans la région de l'Atlantique (14 %), en Ontario (14 %) et dans la région des Prairies (13 %).

Au Québec, la proportion de ménages vivant dans ce type de logement n'est pas distribuée de manière homogène dans la province. En 2021, les ménages du Saguenay-Lac-Saint-Jean (5,0 %), de Montréal (4,9 %) et de la Capitale-Nationale (4,8 %) étaient proportionnellement plus nombreux à vivre dans un LSA que ceux du reste de la province (3,5 % ; figure 1). À l'inverse, la proportion de ménages occupant un LSA dans les régions des Laurentides

(1,9 %⁵), de Lanaudière (2,1 %⁶) et de la Montérégie (2,4 %) est inférieure à celle observée dans le reste du Québec.

Certains groupes de population sont plus susceptibles de vivre dans un LSA

Les mécanismes d'attribution des logements sociaux et abordables au Québec visent à fournir des logements convenables aux ménages en situation de vulnérabilité sociale ou économique (Regroupement des offices d'habitation du Québec 2023). En complément des programmes généraux basés sur le faible revenu, il existe

des programmes d'accès au logement ayant pour objectif de répondre à des besoins spécifiques ou urgents. Ainsi, certains groupes de population sont plus susceptibles que d'autres de vivre dans un LSA.

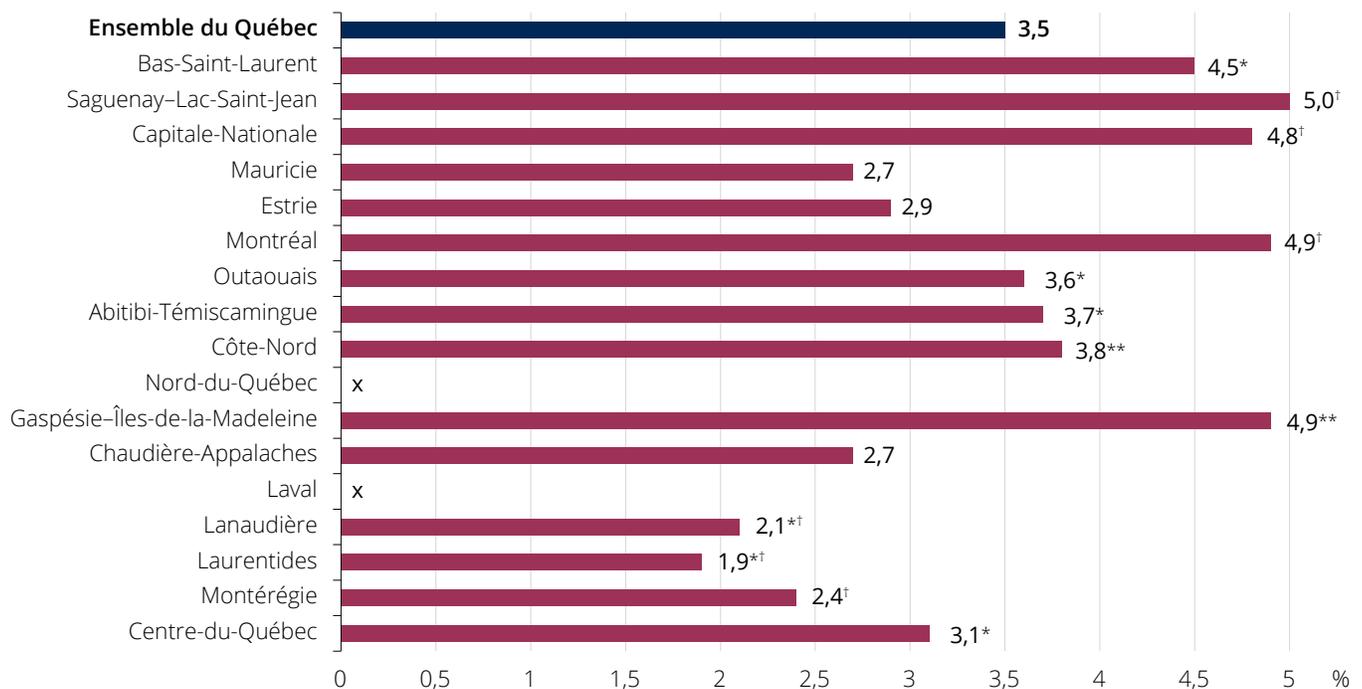
Caractéristiques sociodémographiques

Groupe d'âge

Le groupe d'âge auquel appartient la personne de référence d'un ménage est significativement lié au fait que le ménage vive ou non dans un LSA : la proportion de ménages vivant dans ce type de logement tend à augmenter avec l'âge. En 2021, les ménages les plus jeunes, soit ceux dont la

Figure 1

Proportion de ménages vivant dans un logement social et abordable selon la région administrative¹, ménages privés, Québec, 2021



x Données confidentielles.

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation entre 25 % et 33 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

† Exprime une différence statistiquement significative entre la région administrative et le reste du Québec au seuil de 0,05.

1. Selon les nouvelles limites territoriales des régions administratives entrées officiellement en vigueur le 28 juillet 2021 à la suite de la publication du décret 961-2021. À cette date, les MRC de La Haute-Yamaska et de Brome-Missisquoi ont changé de région administrative, passant de la Montérégie à l'Estrie.

Source : Statistique Canada, *Enquête canadienne sur le logement 2021*, fichier maître. Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.

5. Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

6. *Idem*.

personne de référence était âgée de 25 à 34 ans, étaient proportionnellement moins nombreux à occuper un LSA (0,9 %) que les ménages faisant partie des groupes plus âgés (tableau 2). Cette proportion est de 2,1 % chez les 35 à 44 ans, de 2,9 % chez les 45 à 54 ans et de 3,7 % chez les 55 à 64 ans. Environ 6 % des ménages de 65 ans et plus vivaient dans un LSA⁸. Les ménages dont la personne de référence est aînée sont plus susceptibles de vivre dans ce type de logement que les ménages des autres groupes d'âge.

Plus haut niveau de scolarité

En 2021, environ 8 % des ménages dont la personne de référence avait comme plus haut niveau de scolarité un diplôme inférieur à celui d'études secondaires vivaient dans un LSA (tableau 2). Ces ménages sont proportionnellement plus nombreux à habiter dans un LSA que les ménages ayant un niveau de scolarité supérieur à celui-ci. Le niveau de scolarité de la personne de référence du ménage et le fait que le ménage vive ou non en LSA sont liés : plus ce niveau est élevé, plus la part de ménages vivant en LSA tend à diminuer.

Les ménages dont la personne de référence a comme plus haut niveau de scolarité un diplôme d'études secondaires sont également plus susceptibles de vivre dans un LSA (6 %) que les ménages ayant un niveau de scolarité supérieur à celui-ci. Cette proportion est de 2,8 % chez les ménages dont la personne de référence a comme plus haut niveau de scolarité un diplôme d'école de métier, de 2,2 % chez les ceux détenant un diplôme d'études collégiales et de 1,6 % chez ceux détenant un diplôme universitaire.

Situation de faible revenu

En offrant des logements à un coût inférieur à celui du marché, les programmes de logement social et abordable aident les ménages ayant des ressources financières limitées à accéder à un logement adéquat. Le critère du faible revenu est donc souvent

utilisé pour déterminer l'accessibilité des ménages à ces programmes et garantir que ces ressources soient dirigées vers des personnes dans le besoin.

Ainsi, en 2021, environ 15 % des ménages québécois sous le seuil de faible revenu selon la mesure de faible revenu (MFR) vivaient dans un LSA (tableau 2). À titre de comparaison, cette proportion s'élève à 1,2 % chez les ménages qui ne sont pas en situation de faible revenu.

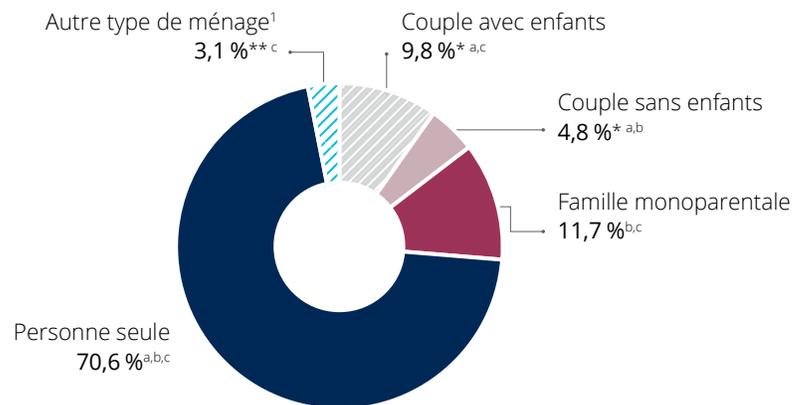
Type de ménage

La composition d'un ménage influence considérablement son revenu, notamment parce que les ménages de plusieurs personnes sont plus susceptibles d'avoir plus d'un revenu. D'ailleurs, les personnes seules et les familles monoparentales sont plus susceptibles d'être en situation de faible revenu que les autres types de ménages (Fontaine 2022).

En 2021, 7 % des personnes seules et 7 % des familles monoparentales vivaient dans un LSA (tableau 2). Ces deux types de ménages sont plus susceptibles d'occuper un LSA que les couples sans enfant (0,6 %) et les couples avec enfants (1,4 %¹⁰).

En observant l'importance relative de chaque type de ménage parmi ceux vivant dans un LSA, on constate que les personnes seules sont surreprésentées. Un peu plus de sept ménages sur dix vivant dans un LSA sont composés d'une personne seule (71 % ; figure 2). À titre de comparaison, ce type de ménage représente environ 35 % de l'ensemble des ménages privés au Québec (Statistique Canada 2022a).

Figure 2
Répartition des ménages vivant dans un logement social et abordable selon le type de ménage, ménages privés, Québec, 2021



* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation entre 25 % et 33 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.
a,b,c Un même exposant exprime une différence statistiquement significative entre les proportions au seuil de 0,05.

1. Cette catégorie comprend les ménages hors famille de recensement de deux personnes ou plus ainsi que les ménages formés d'une famille de recensement comptant des personnes additionnelles.

Source : Statistique Canada, *Enquête canadienne sur le logement* 2021, fichier maître.
Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.

7. Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

8. La population cible de l'ECL exclut les ménages vivant dans les logements collectifs. En conséquence, les résidences pour personnes aînées ne sont pas prises en compte dans cette analyse, bien que ce type d'habitations soit parfois inclus dans la définition de logement social et abordable selon d'autres sources de données. Pour une définition détaillée de « logement collectif », consulter le document [Logement : sources de données, définitions et indicateurs](#).

9. Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

10. *Idem*.

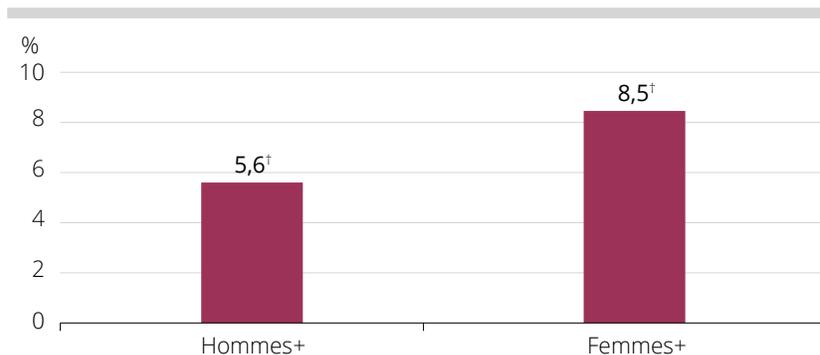
Les personnes seules vivant dans un LSA

Les personnes seules comptent pour la grande majorité des personnes vivant dans un LSA. Parmi l'ensemble des personnes seules, on constate un écart significatif entre la proportion de femmes et la proportion d'hommes qui occupent un LSA. En effet, 9 % des femmes vivant seules habitaient dans un LSA en 2021, comparativement à 6 % des hommes vivant seuls (figure 3).

On note également que la proportion de personnes seules vivant dans un LSA tend à augmenter avec l'âge. Cette proportion passe d'environ 0,9 %¹¹ chez les personnes seules âgées de 25 à 34 ans à plus de 12 % chez celles de 75 ans et plus (figure 4).

Figure 3

Proportion de personnes seules vivant dans un logement social et abordable selon le genre¹, ménages privés composés d'une personne seule, Québec, 2021



† Exprime une différence statistiquement significative entre les hommes et les femmes au seuil de 0,05.

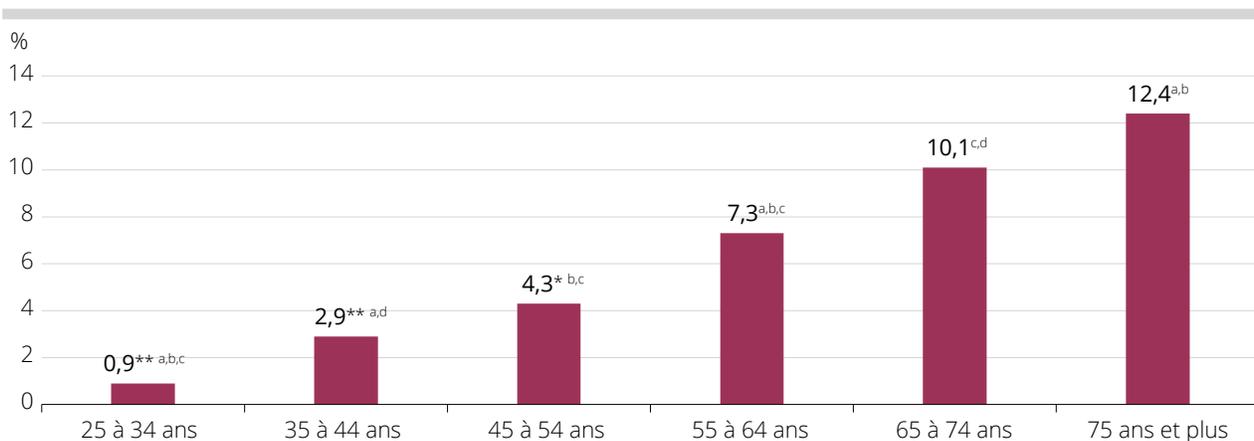
1. Les personnes non binaires, soient celles dont le genre se situe en dehors du modèle binaire masculin-féminin, ont été réparties entre les hommes et les femmes pour des raisons de confidentialité et de qualité, d'où les libellés « hommes+ » et « femmes+ ».

Note : Toutes les estimations ont un bon degré de précision (coefficient de variation inférieur à 15 %).

Source : Statistique Canada, *Enquête canadienne sur le logement 2021*, fichier maître. Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.

Figure 4

Proportion de personnes seules vivant dans un logement social et abordable selon le groupe d'âge, ménages privés composés d'une personne seule, Québec, 2021



* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation entre 25 % et 33 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

a,b,c,d Pour un même exposant, exprime une différence statistiquement significative entre les groupes d'âge au seuil de 0,05.

Source : Statistique Canada, *Enquête canadienne sur le logement 2021*, fichier maître. Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.

11. Coefficient de variation entre 25 % et 33 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

Activité principale

La principale activité que la personne de référence du ménage occupait dans les 12 mois précédant l'enquête et le fait que celui-ci vive ou non dans un LSA sont significativement liés. En 2021, près de 1,1 % des ménages québécois dont la personne de référence avait comme activité principale de travailler pour un employeur ou à son compte vivaient dans un LSA (tableau 2). Ces ménages étaient moins susceptibles d'occuper un LSA que ceux dont l'activité principale est d'être à la retraite ou de faire du bénévolat (6 %), de tenir la maison ou de s'occuper d'autres membres du ménage (6 %) ou tout autre type d'activité (6 %¹²).

Au Québec, en 2021, environ un ménage dont la personne de référence avait comme activité principale de rester à la maison en raison d'une maladie de longue durée ou d'une incapacité sur six (16 %) vivait dans un LSA. Ces ménages étaient proportionnellement plus nombreux à vivre dans un LSA que les ménages avec toutes autres activités principales.

Tableau 2

Proportion de ménages vivant dans un logement social et abordable selon certaines caractéristiques sociodémographiques du ménage et de la personne de référence, ménages privés, Québec, 2021

	Ménages vivant dans un LSA	
	Estimation	IC à 95 %
Âge		
25 à 34 ans	0,9* a,b	[0,6 ; 1,3]
35 à 44 ans	2,1* a	[1,5 ; 2,8]
45 à 54 ans	2,9 b	[2,2 ; 3,9]
55 à 64 ans	3,7 a	[3,1 ; 4,4]
65 ans et plus	6,0 a,b	[5,3 ; 6,8]
Plus haut niveau de scolarité		
Inférieur à un diplôme d'études secondaires	8,2 a,b	[7,0 ; 9,6]
Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent	5,5 a,b	[4,6 ; 6,5]
Diplôme ou certificat d'une école de métier	2,8 a	[2,2 ; 3,7]
Diplôme d'études collégiales ou l'équivalent	2,2 b	[1,7 ; 2,9]
Diplôme universitaire ¹	1,6 a	[1,2 ; 2,0]
Situation de faible revenu		
Est en situation de faible revenu (MFR)	14,8 a	[13,2 ; 16,6]
N'est pas en situation de faible revenu (MFR)	1,2 a	[1,0 ; 1,4]
Type de ménage²		
Couple sans enfants	0,6* a,b	[0,4 ; 0,8]
Couple avec enfants	1,4* a,b	[1,0 ; 2,0]
Famille monoparentale	6,6 a	[4,9 ; 8,7]
Personne seule	7,1 b	[6,4 ; 7,9]
Activité principale		
Travailler pour un employeur ou à son compte	1,1 a,b,c	[0,8 ; 1,3]
Tenir la maison / s'occuper d'autres membres du ménage	6,2 a	[4,6 ; 8,2]
Être à la retraite / faire du bénévolat	5,9 b	[5,2 ; 6,7]
Maladie de longue durée ou incapacité	15,6 a,b,c	[12,0 ; 20,2]
Autres ³	5,5* c	[3,6 ; 6,8]

IC Intervalle de confiance

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

a,b,c Pour une caractéristique sociodémographique donnée, un même exposant exprime une différence statistiquement significative entre les catégories au seuil de 0,05.

1. Comprend les certificats ou diplômes universitaires inférieurs au baccalauréat, les diplômes de baccalauréat et les certificats, diplômes ou grade supérieurs au niveau du baccalauréat.
2. Sont exclus les ménages hors famille de recensement de deux personnes ou plus, ainsi que les ménages formés d'une famille de recensement comptant des personnes additionnelles.
3. Cette catégorie comprend les ménages où l'activité principale de la personne de référence est de chercher un emploi, d'être aux études, ne pas avoir d'activité principale ou toute autre activité.

Source : Statistique Canada, *Enquête canadienne sur le logement* 2021, fichier maître.
Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.

12. Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

Certains facteurs de vulnérabilité

Statut d'incapacité

En 2021, au Québec, les ménages dont la personne de référence avait une incapacité étaient plus susceptibles de vivre dans un LSA (6 %) que ceux dont la personne de référence n'en avait pas (2,0 % ; tableau 3). Par ailleurs, avoir plusieurs types d'incapacité est associé au fait de vivre dans un LSA. Environ 4,5 % des ménages avec un seul type d'incapacité vivaient dans un LSA en 2021. Cette proportion est plus élevée chez les ménages dont la personne de référence vivait avec deux ou trois types d'incapacité (7 %), et plus élevée encore chez ceux avec plus de trois types d'incapacité. Chez ces derniers, un peu plus d'un ménage sur dix vivait dans un LSA (11 %).

Situation d'itinérance

Le fait qu'une personne ait déjà vécu un épisode d'itinérance – visible ou cachée – au cours de sa vie est associé au fait d'habiter ou non dans un LSA. Plusieurs programmes de logement social et abordable sont d'ailleurs destinés spécifiquement aux personnes qui sont en situation d'itinérance ou qui risquent de le devenir.

En 2021, 18 %¹³ des ménages dont la personne de référence a déjà vécu une situation d'itinérance visible vivaient dans un LSA, comparativement à 3,3 % des autres ménages (tableau 3). Les ménages dont la personne de référence a déjà vécu une situation d'itinérance cachée sont aussi proportionnellement plus nombreux à vivre dans un LSA que les autres ménages (8 % c. 3,1 %).

Tableau 3

Proportion de ménages vivant dans un logement social et abordable selon certains facteurs de vulnérabilité de la personne de référence du ménage, ménages privés, Québec, 2021

	Ménages vivant dans un LSA	
	Estimation	IC à 95 %
Statut d'incapacité		
Sans incapacité	2,0 ^a	[1,8 ; 2,4]
Avec une incapacité	6,1 ^a	[5,4 ; 6,9]
Un type d'incapacité	4,5 ^b	[3,7 ; 5,4]
Deux ou trois types d'incapacité	6,6 ^b	[5,4 ; 8,0]
Plus de trois types d'incapacité	10,8 ^b	[8,6 ; 13,5]
Situation d'itinérance visible		
A déjà vécu une situation d'itinérance visible	18,0 ^{**a}	[10,6 ; 29,0]
N'a jamais vécu de situation d'itinérance visible	3,3 ^a	[3,0 ; 3,6]
Situation d'itinérance cachée		
A déjà vécu une situation d'itinérance cachée	8,1 ^a	[6,4 ; 10,2]
N'a jamais vécu de situation d'itinérance cachée	3,1 ^a	[2,8 ; 3,4]

IC Intervalle de confiance.

** Coefficient de variation entre 25 % et 33 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

a Pour une variable donnée, exprime une différence statistiquement significative entre les catégories au seuil de 0,05.

b Pour les ménages dont la personne de référence vit avec une incapacité, exprime une différence statistiquement significative entre les catégories associées au nombre de types d'incapacité au seuil de 0,05.

Source : Statistique Canada, *Enquête canadienne sur le logement 2021*, fichier maître. Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.



Adobe Stock

13. Coefficient de variation entre 25 % et 33 %, estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

La satisfaction résidentielle

La satisfaction résidentielle se définit comme le degré d'adéquation entre les attentes d'une personne en lien avec son lieu de résidence et la réalité (Lu 1999). En mesurant cette adéquation, les indicateurs tels que la satisfaction à l'égard du logement et la satisfaction à l'égard du quartier permettent d'évaluer les besoins en matière de logement des ménages (Cheng 2023). De plus, le sentiment d'appartenance à la communauté locale est un concept multidimensionnel qui englobe la force des liens sociaux, le sentiment de solidarité et l'attachement au lieu (Schellenberg et autres 2017). Dans cette perspective, cet indicateur joue un rôle central dans

l'évaluation de la qualité de vie (Statistique Canada 2022b) et permet d'enrichir le portrait de la satisfaction résidentielle chez les ménages vivant dans les logements sociaux et abordables.

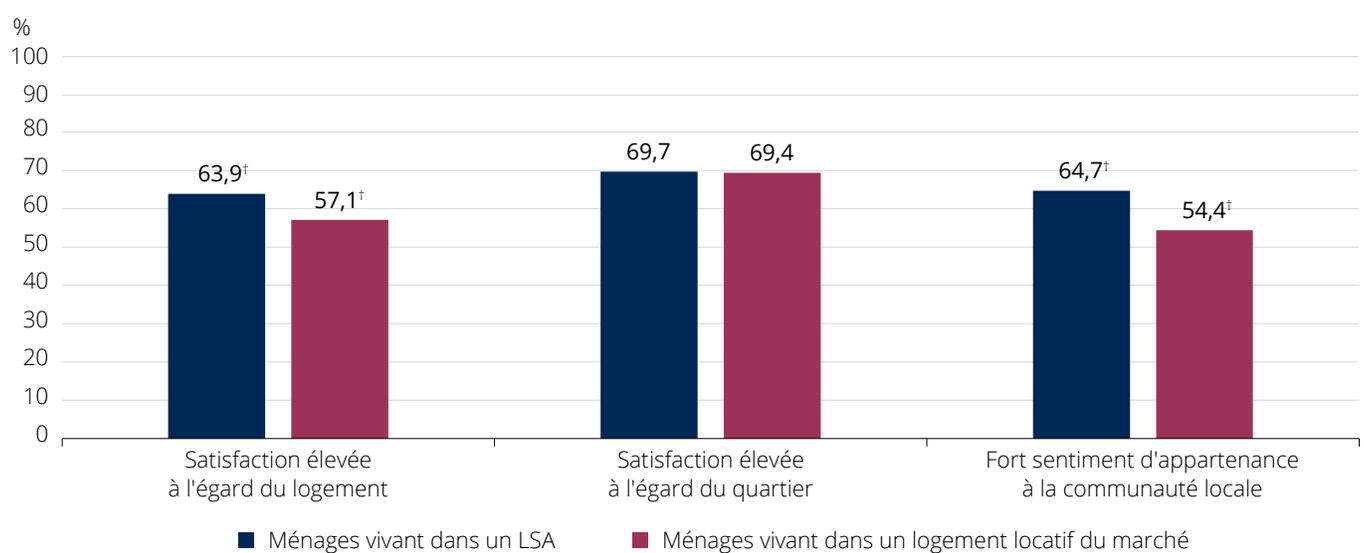
En 2021, dans le parc locatif, on estimait que les deux tiers des ménages vivant dans un LSA avaient un niveau de satisfaction élevé à l'égard de leur logement (64 % ; figure 5). Cette proportion est plus élevée que celle observée chez les ménages vivant dans un logement locatif du marché (57 %). Par ailleurs, près de sept ménages vivant dans un LSA sur dix ont indiqué avoir un niveau de satisfaction élevé à l'égard de leur quartier

(70 %). Cette proportion est semblable à celle observée chez les ménages vivant dans un logement locatif du marché (69 %).

Au Québec, environ 65 % des ménages vivant dans un LSA ont un fort sentiment d'appartenance à leur communauté locale (figure 5). Ceux-ci sont plus susceptibles d'avoir un tel sentiment d'appartenance à leur communauté locale que les ménages vivant dans un logement locatif du marché. Chez ces derniers, un peu plus d'un ménage sur deux (54 %) a un fort sentiment d'appartenance à la communauté locale.

Figure 5

Proportion de ménages ayant une satisfaction élevée¹ à l'égard de leur logement et de leur quartier, et un fort² sentiment d'appartenance à leur communauté locale selon s'ils vivent dans un LSA ou dans un logement locatif du marché, ménages privés locataires, Québec, 2021



† Pour une perception donnée, exprime une différence statistiquement significative entre les ménages vivant dans un LSA et ceux vivant dans un logement locatif du marché au seuil de 0,05.

1. Les ménages dont la personne de référence a attribué une cote de satisfaction de 8, 9 ou 10 sur 10 sont considérés comme ayant une satisfaction élevée à l'égard de leur logement ou de leur quartier.
2. Les ménages dont la personne de référence a indiqué un sentiment d'appartenance « très fort » ou « plus ou moins fort » ont été regroupés pour former la catégorie des ménages ayant « un fort sentiment d'appartenance à une collectivité locale ».

Note : Ces indicateurs sont basés sur la perception de la personne de référence du ménage. Ils ne reflètent pas nécessairement l'avis de l'ensemble des membres du ménage.

Toutes les estimations ont un bon degré de précision (coefficient de variation inférieur à 15 %).

Source : Statistique Canada, *Enquête canadienne sur le logement 2021*, fichier maître. Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.

Plusieurs ménages sont toujours en attente d'un logement social et abordable

À l'échelle de la province, la demande en logement social et abordable est plus forte que l'offre disponible. Les ménages faisant une demande pour un LSA sont classés sur une liste d'attente en fonction de l'urgence de leur situation et de leurs besoins particuliers.

On estime qu'en 2021, 50 700 ménages ont indiqué qu'au moins un de leurs membres était inscrit sur une liste d'attente¹⁴ pour obtenir un LSA, ce qui représente un peu plus d'un ménage sur cent (1,4 %¹⁵; tableau 4). De ceux-ci, environ 39 %¹⁶ étaient sur une liste d'attente depuis moins de deux ans et 61 %, depuis deux ans ou plus.

Conclusion

Les données tirées de l'*Enquête canadienne sur le logement* à propos du logement social et abordable permettent de mettre en évidence des différences à l'échelle du Canada et des régions du Québec, mais également d'identifier plusieurs caractéristiques associées au fait de vivre dans ce type de logement. Un lexique concernant les statistiques sur le logement et des données complémentaires aux thèmes abordés dans ce bulletin ainsi que sur d'autres thématiques, telles que les accédants à la propriété, sont disponibles sur le [site Web](#) de l'Institut. Ces données sont les premières d'une série d'analyses ayant pour objectif de brosser le portrait des conditions de logement de la population québécoise.

Tableau 4

Nombre et proportion de ménages sur une liste d'attente¹ pour un logement social et abordable selon la durée d'attente, ménages privés, Québec, 2021

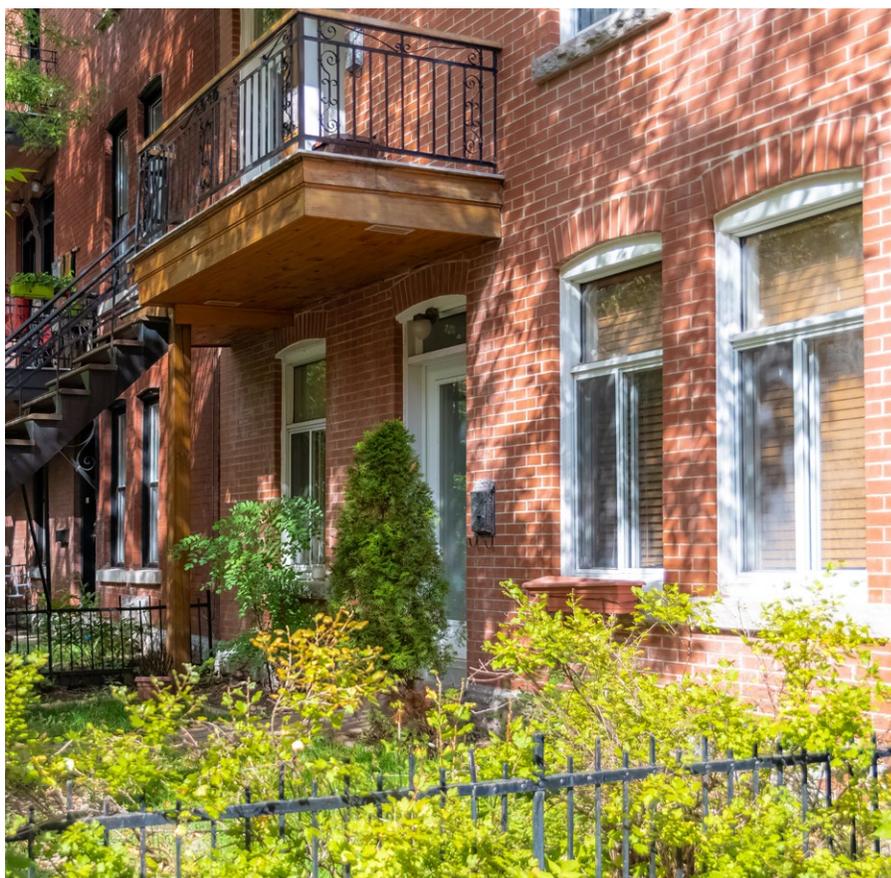
	Estimation n	IC à 95 %	Estimation %	IC à 95 %
Est inscrit sur une liste d'attente ²	50 700	[35 700 ; 65 800]	1,4*	[1,0 ; 1,8]
Durée d'attente³				
Depuis moins de deux ans	19 700	[10 400 ; 29 000]	39,3*	[25,4 ; 55,1]
Depuis deux ans ou plus	30 500	[18 100 ; 42 900]	60,7	[44,9 ; 74,6]

IC Intervalle de confiance.

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

1. Le ménage est considéré comme étant inscrit sur une liste d'attente pour un logement social et abordable si au moins un membre du ménage est inscrit sur une liste.
2. Sont inclus les ménages pour laquelle la durée d'attente sur la liste n'est pas connue.
3. Sur le total des ménages inscrits sur une liste d'attente et pour lesquels la durée d'attente est connue.

Source : Statistique Canada, *Enquête canadienne sur le logement* 2021, fichier maître.
Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.



Pascale Gueret / Adobe Stock

14. À noter qu'il est possible que le dénombrement des ménages s'auto-déclarant comme inscrits sur une liste d'attente pour obtenir un LSA soit légèrement différent du nombre réel de ménages sur ces listes. Par exemple, il est possible que ce dénombrement soit sous-estimé en raison de personnes qui seraient inscrites sur une liste d'attente, mais qui ne feraient pas partie de la population couverte par l'ECL, notamment des personnes habitant à temps plein dans un établissement institutionnel, ou des personnes absentes de la base de sondage et difficilement joignables, telles que des personnes qui étaient en situation d'itinérance visible ou cachée au moment de l'enquête.

15. Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

16. *Idem*.

Notes méthodologiques

Définitions et concepts

Ménage : Personne ou groupe de personnes occupant un logement.

Personne de référence du ménage : Membre du ménage responsable des décisions relatives au logement. Dans les cas où plus d'un membre du ménage se partagent la responsabilité des décisions relatives au logement, une personne est choisie comme personne de référence.

Activité principale : Façon dont la personne de référence du ménage a occupé la majeure partie de son temps au cours des 12 mois précédant l'enquête. À des fins d'analyses, plusieurs des catégories initiales d'activités ont été regroupées pour former les catégories présentées.

Situation de faible revenu : Situation de faible revenu des ménages évaluée selon la Mesure du faible revenu (MFR). Un ménage est considéré en situation de faible revenu selon la MFR si son revenu total avant impôt ajusté à la taille du ménage est inférieur au seuil de faible revenu, qui correspond à la moitié de la médiane du revenu total des ménages avant impôt.

Incapacité : La personne de référence du ménage est considérée comme ayant une incapacité si elle présente « un peu de difficulté » ou « beaucoup de difficulté » pour réaliser une tâche en lien avec la capacité évaluée, si elle « est incapable » de la réaliser, ou si elle est « parfois », « souvent » ou « toujours » limitée dans ses activités en raison de cette difficulté. Une personne peut avoir plusieurs types d'incapacité, que ce soit en lien avec la vision, l'ouïe, la mobilité, la flexibilité, la dextérité, la douleur, l'apprentissage, le développement, la mémoire, la santé mentale, ou une incapacité inconnue. Les incapacités liées à la douleur, à l'apprentissage, au développement, à la mémoire, à la santé mentale ou à une

incapacité inconnue sont uniquement évaluées selon les limites occasionnées (sans égard au niveau de difficulté).

Situation d'itinérance visible et situation d'itinérance cachée : La personne de référence du ménage a vécu une situation d'itinérance visible si elle a déjà habité dans un refuge, dans la rue, dans un parc, dans un abri de fortune, dans une voiture ou dans un bâtiment abandonné au cours de sa vie.

La personne de référence du ménage a vécu une situation d'itinérance cachée si elle a déjà été obligée, au cours de sa vie, d'habiter temporairement avec une autre personne, comme un membre de la famille, des amis ou autre, parce qu'elle n'avait nulle part d'autre où aller.

Satisfaction à l'égard du logement et du quartier : La satisfaction à l'égard du logement et la satisfaction à l'égard du quartier sont mesurées à l'aide d'une cote de satisfaction allant de 0 (très insatisfait) à 10 (très satisfait) basée sur le ressenti général. Les ménages dont la personne de référence a attribué une cote de satisfaction de 8, 9 ou 10 sont considérés comme ayant une satisfaction élevée à l'égard de leur logement ou de leur quartier. Ces indicateurs sont mesurés uniquement auprès de la personne de référence du ménage : ils ne reflètent pas nécessairement l'avis de l'ensemble des membres du ménage.

Sentiment d'appartenance à la communauté locale : Le sentiment d'appartenance à la communauté locale peut être décrit comme « très fort », « plus ou moins fort », « plus ou moins faible » ou « très faible ». Les ménages dont la personne de référence a indiqué un sentiment d'appartenance « très fort » ou « plus ou moins fort » ont été regroupés pour former l'indicateur « fort sentiment d'appartenance à une collectivité locale ». Cet indicateur est mesuré

uniquement auprès de la personne de référence du ménage : il ne reflète pas nécessairement l'avis de l'ensemble des membres du ménage.

Liste d'attente pour obtenir un LSA : Un ménage est considéré comme inscrit sur une liste d'attente pour obtenir un LSA si la personne de référence a déclaré qu'au moins un des membres du ménage est inscrit sur une liste d'attente pour obtenir un logement subventionné.

À propos de l'Enquête canadienne sur le logement

L'Enquête canadienne sur le logement (ECL) est une enquête biennale menée par Statistique Canada visant à recueillir des informations au sujet des besoins et des expériences en matière de logement auprès d'un échantillon de ménages canadiens.

La population cible de l'ECL 2021 est formée des personnes vivant dans les dix provinces canadiennes et les trois capitales territoriales. Sont exclus les pensionnaires d'établissements institutionnels, les membres des Forces canadiennes vivant dans les camps militaires et les personnes vivant dans les communautés autochtones.

L'ECL sélectionne un nombre plus important de ménages vivant dans les logements sociaux et abordables dans son échantillon, ce qui en fait une source de données particulièrement d'intérêt pour produire des estimations sur la population vivant dans ce type de logement. Cette méthode appelée « suréchantillonnage » permet de produire des statistiques fiables et précises sur cette sous-population.

Suite à la page 12

Tests statistiques

Les intervalles de confiance ont été construits à partir du logiciel SUDAAN au moyen des poids d'autoamorçage (*bootstrap*) produits par Statistique Canada. Le niveau de confiance associé aux intervalles de confiance est de 95 %. Les différences statistiques mentionnées dans le texte ont fait l'objet d'un test de Wald significatif au seuil de 5 %.

À noter que les analyses et les statistiques présentées dans ce bulletin sont de nature descriptive et bivariable. Elles

se limitent aux relations entre deux variables, sans tenir compte de l'interaction de plusieurs autres facteurs, et elles ne permettent pas d'établir un lien de cause à effet.

Mention

Les analyses contenues dans ce texte ont été réalisées au Centre interuniversitaire québécois de statistiques sociales (CIQSS), membre du Réseau canadien des Centres de données de recherche (RCCDR). Les activités du CIQSS sont

rendues possibles grâce à l'appui financier du Conseil de recherche en sciences humaines (CRSH), des Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC), de la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI), de Statistique Canada, des Fonds de recherche du Québec ainsi que de l'ensemble des universités québécoises qui participent à leur financement. Les idées exprimées dans ce texte sont celles des auteurs et pas nécessairement celles du RCCDR, du CIQSS ou de leurs partenaires.

Références bibliographiques

- CHENG, Stéphanie (2023). « La satisfaction à l'égard du logement chez les adultes âgés : les caractéristiques du logement et leur incidence sur la satisfaction », *Regards sur la société canadienne*, [En ligne], septembre, produit n° 75-006-X au catalogue de Statistique Canada, [www150.statcan.gc.ca/n1/pub/75-006-x/2023001/article/00010-fra.htm] (Consulté le 15 février 2024).
- FONTAINE, Marie Mélanie (2022). « Revenu et faible revenu au Québec en 2019 : les plus récentes données et les tendances depuis 25 ans », *Zoom société*, [En ligne], n° 2, février, Institut de la statistique du Québec, p. 1-20. [statistique.quebec.ca/fr/fichier/revenu-faible-revenu-quebec-2019-donnees-tendances-depuis-25-ans.pdf] (Consulté le 15 février 2024).
- LACACÉ, Frédérique (2023). « Logement » dans *Panorama des régions du Québec. Édition 2023*, [En ligne], Québec, Institut de la statistique du Québec, p. 89-101, [statistique.quebec.ca/fr/fichier/panorama-des-regions-du-quebec-edition-2023.pdf] (Consulté le 9 avril 2024).
- LU, Max (1999). "Determinants of residential satisfaction: ordered logit vs. regression models", *Growth and Change*, volume 30, p. 264-287.
- OCDE (2021). *Pierre par pierre : Bâtir de meilleures politiques du logement*, [En ligne], Éditions OCDE, Paris, [doi.org/10.1787/78520651-fr] (Consulté le 26 janvier 2024).
- REGROUPEMENT DES OFFICES D'HABITATION DU QUÉBEC (2023). *Impacts économiques et sociaux des investissements en logements sociaux, rapport final d'Aviséo Conseil*, [En ligne], avril 2023, [rohq.qc.ca/wp-content/uploads/2023/12/Rapport_Final_avril2023Vf.pdf] (Consulté le 5 mai 2024).
- SHELLENBERG, Grant, et autres (2017). "The correlates of self-assessed community belonging in Canada: social capital, neighbourhood characteristics, and rootedness", *Social indicators research*, vol. 140, p. 597-618.
- SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT (2024). *Rapport sur le marché locatif, Canada et régions métropolitaines, Janvier 2024*, [En ligne], Ottawa, [[Rapport sur le marché locatif - Janvier 2024 \(cmhc-schl.gc.ca\)](https://rapport-sur-le-marche-locatif-janvier-2024-cmhc-schl.gc.ca)] (Consulté le 25 avril 2024).
- STATISTIQUE CANADA (2022a). Tableau 98-10-0138-01 Type de ménage y compris les ménages multigénérationnels et type de construction résidentielle : Canada, provinces et territoires, régions métropolitaines de recensement et agglomérations de recensement, [En ligne], [doi.org/10.25318/9810013801-fra] (Consulté le 10 avril 2024).
- STATISTIQUE CANADA (2022b). « Près de la moitié des Canadiens déclarent avoir un fort sentiment d'appartenance à leur collectivité locale », *Le Quotidien*, [En ligne], n° 11-001-X au catalogue de Statistique Canada, Août 2022, [www150.statcan.gc.ca/n1/fr/daily-quotidien/220819/dq220819b-fra.pdf?st=mfhTbHNC] (Consulté le 15 février 2024).

Tableaux statistiques d'intérêt

[Logement social et abordable](#)

[Accès à la propriété](#)

Autres publications d'intérêt

[Logement : sources de données, définitions et indicateurs. Édition 2024](#)

Juin 2024

Notice bibliographique suggérée

LAGACÉ, Frédérique (2024). « Le logement social et abordable au Québec », *Zoom société*, [En ligne], n° 3, juin, Institut de la statistique du Québec, p. 1-13. [statistique.quebec.ca/fr/fichier/logement-social-abordable-quebec.pdf].

Ce bulletin a été réalisé à l'Institut de la statistique du Québec par :

Direction des enquêtes et des indicateurs sociaux

Avec la collaboration de :

Marie-Andrée Gravel

Direction des enquêtes et des indicateurs sociaux

Révision linguistique et édition :

Direction de la diffusion et des communications

Pour plus de renseignements :

Centre d'information et de documentation
Institut de la statistique du Québec
200, chemin Sainte-Foy, 3^e étage
Québec (Québec) G1R 5T4

Téléphone :
418 691-2401
1 800 463-4090 (Canada et États-Unis)

Courriel : cid@stat.gouv.qc.ca

Site Web : statistique.quebec.ca

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec
2^e trimestre 2024
ISSN 2564-3983 (en ligne)

© Gouvernement du Québec
Institut de la statistique du Québec, 2021

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec. statistique.quebec.ca/fr/institut/nous-joindre/droits-auteur-permission-reproduction

Photo en couverture : Alex-caza / Unsplash